

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

G/TBT/N/KOR/343

9 décembre 2011

(11-6411)

Comité des obstacles techniques au commerce

Original: anglais

NOTIFICATION

La notification suivante est communiquée conformément à l'article 10.6.

1. Membre notifiant: <u>REPUBLIQUE DE COREE</u> Le cas échéant, pouvoirs publics locaux concernés (articles 3.2 et 7.2):
2. Organisme responsable: <i>National Radio Research Agency - RRA</i> (Agence nationale de recherche sur les radiocommunications) 1 Wonhyoro-3Ga, Yongsan-gu, Seoul République de Corée 140-848 Téléphone: (+82) 2 710 6606 Fax: (+82) 2 710 6629 Courrier électronique: rrlhkc@kcc.go.kr Site Web: http://rra.go.kr/index.jsp Les nom et adresse (y compris les numéros de téléphone et de télécopie et les adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant) de l'organisme ou de l'autorité désigné pour s'occuper des observations concernant la notification doivent être indiqués si cet organisme ou cette autorité est différent de l'organisme susmentionné:
3. Notification au titre de l'article 2.9.2 [], 2.10.1 [], 5.6.2 [X], 5.7.1 [], autres:
4. Produits visés (le cas échéant, position du SH ou de la NCCD, sinon position du tarif douanier national. Les numéros de l'ICS peuvent aussi être indiqués, le cas échéant): Équipements de télécommunication (SH 8443, 8471, 8472, 8504, 8517, 8519, 8521, 8525, 8527, 8528)
5. Intitulé, nombre de pages et langue(s) du texte notifié: <i>Public Notification of Conformity Assessment for Broadcasting Communications Equipment</i> (Notification publique concernant l'évaluation de la conformité des équipements de radiocommunication) - 75 pages, en coréen
6. Teneur: L'avis au public n° 2011-15 de l'Agence nationale de recherche sur les radiocommunications (Système d'évaluation de la conformité des équipements de radiocommunication) va être partiellement modifié afin d'inclure des appareils électriques et des procédures d'évaluation de la conformité, compte tenu de la séparation, entre la KCC et le MKE, des réglementations en matière de compatibilité électromagnétique et de sécurité.

7. Objectif et justification, y compris la nature des problèmes urgents, le cas échéant: La règle notifiée couvre des aspects pertinents relatifs aux équipements de radiodiffusion et de communication et aux appareils électriques assujettis à une évaluation de la conformité et établit les procédures détaillées de cette évaluation. La modification a pour objet d'améliorer la procédure afin d'alléger la charge des entreprises concernées et d'éviter des redondances réglementaires entre les ministères.
8. Documents pertinents: -
9. Date projetée pour l'adoption: Février 2012 Date projetée pour l'entrée en vigueur: Juillet 2012
10. Date limite pour la présentation des observations: 2 février 2012
11. Entité auprès de laquelle le texte peut être obtenu: point national d'information [X] ou adresse, numéros de téléphone et de télécopieur, et adresses de courrier électronique et de site Web, le cas échéant, d'un autre organisme: <i>National Radio Research Agency - RRA (Agence nationale de recherche sur les radiocommunications)</i> 1 Wonhyoro-3Ga, Yongsangu, Seoul République de Corée 140-848 Téléphone: (+82) 2 710 6606 Fax: (+82) 2 710 6629 Courrier électronique: rrlhkc@kcc.go.kr Textes accessibles dans leur intégralité sur Internet à: http://rra.go.kr/index.jsp (disponible en coréen) http://members.wto.org/crnattachments/2011/tbt/KOR/11_4191_00_x.pdf